

2005, année mondiale de quel microcrédit ?

CONTRIBUTION N° - 07 décembre 2004
Benoît GRANGER

| *Un papier paru dans Le Monde Initiatives n°36, paru hier, 6 décembre 2004.*

En vingt-cinq ans, les techniques de microfinance ont contribué à sortir de la pauvreté des millions de familles dans les pays du Sud. La campagne de l'ONU, pour 2005, doit donner un nouvel élan pour toucher 200 millions de personnes pauvres dans le monde. Mais des réserves commencent à s'exprimer vis-à-vis du modèle dominant de microcrédit, extrêmement libéral.

Le lancement en fanfare de l'Année mondiale du microcrédit avait lieu à New York le 18 novembre. Kofi Annan s'est impliqué personnellement, auprès des équipes de la Banque mondiale et des grands bailleurs de fonds, en demandant aux pays membres de présenter des projets pour « rendre durable » la microfinance (qui ajoute au microcrédit l'épargne et d'autres services financiers). De fait, ces techniques font partie des « objectifs du millénaire » de réduction de la pauvreté. Et les objectifs affichés sont ambitieux puisque, de 60 à 80 millions de clients estimés, il s'agirait de passer rapidement à 200 millions.

La célébration de l'année 2005 est celle d'une nouvelle génération d'opérateurs. Après les succès initiaux, dont l'emblème reste la fameuse Grameen Bank fondée par Mohammed Yunus au Bangladesh, les divergences apparaissent dans l'univers de la microfinance. Pour l'ONU et ses agences spécialisées, elle reste avant tout un outil de lutte contre la grande pauvreté ; Sam Daley-Harris, directeur de la campagne du Sommet du microcrédit, plaide contre les « mythes » qui freinent le développement du microcrédit : « 1. les institutions ne peuvent pas servir les plus pauvres parce que cela coûte trop cher (...) ; 2. si une institution sert les plus pauvres, elle ne peut pas être financièrement autonome ; et 3. une institution (qui réussit) ne fera que mettre sur le dos des gens très pauvres des problèmes d'endettement. » Les études qu'il cite montrent que, notamment en Asie, des millions de familles pauvres sortent chaque année de la « pauvreté » telle qu'elle est mesurée aujourd'hui, grâce à ces interventions.

L'autre tendance est spectaculaire : les cibles de la microfinance s'élargissent nettement, et, selon les cas, des institutions de microfinance (IMF) s'adressent aux paysans pauvres, alors que d'autres s'adressent à des artisans installés, à des patrons de petites entreprises. Conséquence : le « marché » de la microfinance par exemple en Amérique latine est considéré comme une activité financière rentable ; et, de fait, il est le plus rentable au monde. En quinze ans, des ONG, principalement d'origine américaine, ont créé et développé une clientèle de petits entrepreneurs qui n'avaient pas accès aux banques commerciales. Mais les premiers succès de ces ONG ont attiré l'attention des banques traditionnelles, qui se sont positionnées sur des « niches » de marché en faisant, littéralement, de la concurrence aux ONG.

Aujourd'hui, des centaines de milliers de micro-entrepreneurs ont enfin accès à des services financiers et, sur une demi-génération, on commence à mesurer leur enrichissement, aussi bien par l'augmentation de leurs revenus que par celle de leur patrimoine ou des capitaux productifs. Mais, au passage, la concurrence a provoqué quelques faillites catastrophiques et, dans certains secteurs, il y a saturation de l'offre de microfinancements. La « professionnalisation » des prêteurs, sous l'influence des pratiques bancaires, consiste plus à sélectionner les emprunteurs selon un système de notation (scoring) plutôt que de faire confiance ou d'organiser, selon les concepts initiaux des pionniers, des « cercles de caution » et des prêts en groupe qui instituaient une solidarité de fait au sein de collectivités d'emprunteurs manœuvrant ensemble leurs projets. Le modèle dominant est nettement devenu celui de la réussite individuelle.

Car la tendance dominante est la course à la rentabilité ou, du moins, à la « sustainability » (l'équilibre financier ou l'autosuffisance) des IMF. Avec, de la part des grands bailleurs de fonds publics et privés, une forte pression pour que les opérateurs y parviennent rapidement ; donc facturent des services et des taux d'intérêt qui couvrent leurs coûts. Ils énoncent ainsi leurs critères d'intervention dans les IMF¹. Après la pertinence des produits, vient l'autonomie financière ; « l'objectif est de réduire fermement la dépendance [de l'IMF] vis-à-vis des subventions pour tendre vers l'autosuffisance financière ». Les résultats seraient certains : « Des expériences internationales montrent que les meilleurs IMF ont atteint leur efficacité opérationnelle en trois à sept ans et leur autosuffisance financière (c'est-à-dire la couverture de la totalité de leurs coûts financiers par des taux d'intérêt non bonifiés) en cinq à dix ans. »

Ce résultat est très discuté par d'autres organisations internationales, notamment l'Organisation internationale du travail (OIT). Et le CGAP² lui-même admet que l'objectif est encore lointain. Ainsi, les critiques qui commencent à se développer vis-à-vis de l'expansion des formes dominantes du microcrédit relèvent d'une même logique. Certains praticiens demandant plus de prudence dans l'offre de crédit aux plus pauvres. C'est un thème cher à Jean-Michel Servet, enseignant qui anime depuis des années la recherche universitaire dans ce domaine. Jacques Cossart, président de l'association Epargnes sans frontière, s'interroge également sur cette réticence vis-à-vis de l'intervention publique³ ; alors même qu'en Europe et aux Etats-Unis l'intervention publique pour aider les PME est énorme ! Enfin, à plusieurs reprises, les débats au sein des réseaux de microfinance ont pointé le paradoxe dramatique qui ferait de cette technique de financement une sorte de cache-misère de l'aide publique au Sud, puisque plusieurs enquêtes montrent que si la pauvreté a baissé, les inégalités ont dramatiquement augmenté.

La situation est très différente en Europe où les phénomènes d'exclusion bancaire sont beaucoup plus limités. Mais les propositions faites à la Commission relèvent de la même logique. Un rapport⁴ parlait de l'idée que « l'autofinancement de l'activité de microcrédit est un objectif majeur », récusant telle forme d'intervention des pouvoirs publics car « elle bride la possibilité pour les institutions privées de microcrédit de s'inscrire dans la durée et donc de devenir indépendantes des subventions publiques ».

Plusieurs observateurs s'étonnent de ce rejet de l'intervention publique. S'il s'agit de financer des projets qui ne trouvent pas prêteur sur le marché, s'il s'agit d'objectifs de politique publique, pourquoi récuser l'intervention publique, définie comme représentant l'intérêt général ? Et ceci au nom de quelle durabilité ? Alors que, disent-ils, il n'est rien de plus durable que l'intervention publique au nom du bien commun !

★★★

1. Ceux-ci figurent dans un court Donor Guidelines for Microfinance International Best Practice du Committee of Donor Agencies for Small Enterprise Development qui figure sur le site du FENU-UNCDF, fonds des Nations unies. Le comité affirme que ses positions sont très proches de celles des experts de l'ONU.
2. Consultative Group to Assist the Poorest (CGAP). Il s'agit d'une agence de la Banque mondiale qui réunit les principaux bailleurs de fonds publics et privés, chargée du développement de la microfinance dans le monde.
3. Voir son intervention dans le remarquable dossier « Finances solidaires : où va notre épargne ? », hors série n° 40 de Politis, novembre-décembre 2004.
4. Commission européenne, DG « entreprise », Rapport. Le microcrédit pour la petite entreprise et sa création. Comblant une lacune du marché, novembre 2003. Voir aussi Livre vert. L'esprit d'entreprise en Europe, COM (2003) 27, 21 janvier 2003. Textes disponibles sur le site de la Commission.

★ ★ ★

Encadré

Microcrédit, combien de clients sur la planète ?

Le chiffre est flou car les frontières sont floues. Dans les pays du Sud, les institutions internationales proches de l'ONU et de la Banque mondiale font état de 60 à 80 millions de personnes clientes d'une institution de microfinance (IMF) ; avec 3 000 à 12 000 IMF environ, selon la façon de prendre en compte ou non certaines ONG pratiquant le microcrédit.

Hors pays du Sud, la zone la plus dynamique aujourd'hui est l'Europe centrale et orientale : 6 000 coopératives de crédit traditionnelles, quelques banques commerciales et quelques ONG au total servent près de 2 millions de clients.

En Europe de l'Ouest, les IMF au sens strict, membres du Réseau européen de microfinance, ont une activité beaucoup plus réduite. En effet, la densité de l'offre de services bancaires réduit nettement les phénomènes d'exclusion. Une première étude de 2001 montrait que 13 opérateurs rassemblaient plus de 32 000 clients actifs. Fin 2004, 46 institutions de microfinance sont interrogées à nouveau ; au total, le nombre de clients actifs est proche de 50 000.

En France, si l'on s'en tient à une définition étroite, seuls les prêts de l'ADIE devraient être comptés ; donc 5 349 prêts solidaires (mais 12 000 entreprises financées) en 2003. On peut y ajouter l'essentiel de l'activité financière de l'association France active, qui s'adresse aux projets individuels de personnes en difficulté : 538 garanties d'emprunts bancaires qui sont dans les montants (17 000 € en moyenne), 460 prêts d'honneur et avances, et plusieurs centaines d'autres interventions. Sur le critère du montant (moins de 25 000 euros), il faudrait ajouter la totalité des prêts des plate formes d'initiative du réseau FIR, France initiative réseau, soit 7 123 prêts d'honneur (ou 12 000 interventions financières au total) en 2003.